Encadrer les pratiques vocales et chorales dans les établissements scolaires : Référentiels de compétences, enjeux et perspectives pour les encadrants

Lundi 1er et mardi 2 juillet 2019

Préface

Il est périlleux de reprendre, un mois après une rencontre, quelques notes pour en faire un résumé. On m'avait demandé de dire comment je réagissais aux témoignages que j'avais entendus pendant une journée. L'éloignement dans le temps affaiblit le souvenir, mais d'un autre côté il n'est pas inintéressant de voir ce qui, avec le recul, demeure en mémoire.

1 - Le point qui m'est apparu le plus évident, quant au terme d'une première journée j'ai été invité à dire ce que je retenais des diverses interventions de la veille, peut se résumer ainsi : on fait des choses plus intéressantes, plus enthousiasmantes, plus enrichissantes pour chacun quand elles sont le fait d'un partage des tâches, d'une collaboration entre compétences multiples et complémentaires à tous les niveaux, sans que les uns et les autres cherchent à tirer leur épingle du jeu ni en fassent une source de valorisation de leur propre action ou de leur propre structure.

Banalités que tout cela. Sans doute, sauf qu'il convient de savoir de qui on parle. Car si ce partage est plus fréquent qu'on ne pense, il est plutôt le fait d'acteurs de terrain, d'acteurs qui acceptent d'être ceux qui pétrissent la pâte et ne se contentent pas de retirer les dividendes. Je me rappelle avoir pris l'image de la préparation du kouglof… Autrement dit la collaboration ne se décrète pas par circulaire ministérielle, les chartes demeurent lettre morte si elles ne s'appuient pas d'abord sur les convictions de ceux qui ont à les mettre en œuvre.

Les projections vidéo et PowerPoint l'ont mis en lumière chacun à leur manière, racontant comment dans l'histoire des chorales, où les objectifs sont de chanter et de faire chanter, un ensemble de personnes sont à la tâche. Florent Stroesser l'avait résumé dans une formule que j'ai notée pour la réutiliser éventuellement : « Le chef de chœur est un collectif ».

D'où surgit une première question : « qu'est-ce qui fait que des gens ont accepté de travailler ensemble ? » Qu'est-ce qui les a poussés à travailler autrement qu'en se limitant à leurs propres compétences, dont on peut faire le catalogue dans les référentiels, mais dont on sait que ce qui relève d'une performance individuelle ne construit pas à lui seul un avenir où chacun se considère concerné. Il est regrettable que les évaluations — notamment quand elles sont le fait des responsables d'organismes ou d'institutions —portent plus aisément sur les résultats de l'activité, sur les parties visibles de l'action menée, que sur ce qui a permis un travail collaboratif et qui relève d'une énergie et d'une confiance mutuelle, pas nécessairement aussi apparente que le résultat donné à voir ou à entendre. Or dans une expérience qui peut se dire réussie, au-delà des lassitudes, des routines, de l'usure, nombreux sont ceux qui à un moment ou un autre ont pu intervenir et entrer dans le jeu collectif. En se limitant aux témoignages du premier jour, on peut lister ainsi ceux qui méritent d'être cités dans une éventuelle évaluation :

- les élus (un intervenant a dit combien un maire qui était musicien a pu faciliter sa tâche). On n'a toutefois pas beaucoup développé sur la manière dont on pourrait les impliquer dans une action menée autrement qu'en les invitant à venir à un spectacle final ;
- les parents (ils ont été parfois cités, mais là encore on s'est peu étendus sur leur rôle possible) ;
- les instances de coordination, d'information, de formation (par exemple les Missions voix ou autres structures départementales ou régionales). On a déploré leur diminution, voire leur suppression, et ces regrets ne sont pas seulement des larmes nostalgiques sur un passé pourtant riche d'initiatives. Le mouvement qui a fait reprendre par les Conseils départementaux ce qui relevait d'associations départementales telles qu'ADDM montre aujourd'hui que les objectifs sont totalement autres et n'ont pas la préoccupation de faire vivre une concertation entre les acteurs de terrain ;
- les collectivités employeurs, qui ont à se préoccuper, notamment en terrain rural, des difficultés inhérentes à leur géographie pour développer une action concertée entre les divers intervenants. Les musiciens intervenants savent combien il est difficile de faire reconnaître que le temps passé en concertation est un vrai temps de travail pour une réussite collective, et ne peut relever simplement d'un bénévolat permanent.

2 – La chorale à l'école a été l'un des sujets pivots dans chacun des discours. Elle est importante, essentielle, et on le savait depuis Jules Ferry et depuis que l'école républicaine avait à "chœur" de faire chanter les enfants et avait concocté des programmes d'éducation musicale. Les priorités ministérielles successives en matière d'éducation artistique rappelées au cours des dernières décennies n'ont pas un caractère de grande nouveauté. Donc il faut poursuivre ce qui est recommandé depuis plus d'un siècle. Il y a accord unanime sur cette visée.

Toutefois il est utile de rappeler (autre conviction certainement partagée par tous) que la pratique vocale ne se limite pas à la pratique chorale. Développer la voix et le chant ne peut avoir comme unique production présentable une production finale s'inscrivant dans le modèle de la chorale. A titre personnel, je disais dans un groupe que je m'intéresse beaucoup, dans ma pratique à l'étranger, à un genre très ouvert, celui de la Cantate. Cette proposition permet de faire apparaître des événements musicaux répondant aux multiples aptitudes et envies des uns et des autres : la cantate est une combinaison de chœurs, séquences instrumentales, airs solistes, duos, récitatifs, quatuors, réarrangements d'extraits d'une cantate précédente, etc.

En d'autres termes, il s'agit plutôt ici d'un souhait que, parallèlement à l'activité de chœurs, on laisse ouvert, le travail du chant individuel qui ne se limite pas à l'interprétation d'un couplet dans un ensemble chanté par le chœur. L'expérience d'avoir à risquer seul une prestation chantée est un moment essentiel dans le développement de la confiance en sa propre voix, pour un enfant comme pour un adolescent ou un adulte.

3 – L'une des conséquences est celle de la formation, mot qui a traversé l'ensemble des apports et des échanges. J'ai cité le cas d'un Directeur académique des services de l'éducation nationale du département de Saône et Loire. Il prend acte du fait que le programme annuel d'éducation artistique dans l'école élémentaire se développe sur 72 heures, réparties en trois chapitres : musique, arts plastiques, histoire de l'art. Il divise par trois le nombre global d'heures, ce qui fait 24 heures par discipline. Comme le professeur des écoles est celui qui doit assurer la formation dans toutes les matières, le musicien intervenant (qui a eu 1500 heures de formation sur deux années et est surtout formé à travailler en collaboration avec l'enseignant) ne peut intervenir que 12 heures dans l'année dans une classe, les douze autres heures doivent être assurées par l'enseignant pour que le musicien intervenant ne prenne pas sa place.

Triple conséquence de cette décision surréaliste :
- on confond collaboration et substitution (et on revient au début de l'exposé sur le partage des tâches) ;
- c'est le même responsable qui prend ces dispositifs restrictifs et qui par ailleurs doit proclamer la priorité de l'éducation artistique défendue par son ministère ;
- dans cette géographie culturelle, aucune mention n'est prévue pour une formation continue des enseignants pour qu'ils puissent mettre en œuvre une pratique vocale.

Comme l'a rappelé Vincent Maestracci, inspecteur général de l'éducation nationale, les compétences pour diriger un chœur engagent d'embrasser tout un contexte qui est celui de la responsabilité éducative, et pas le seul champ de la musique. C'est pourquoi on peut se débrouiller quand on n'a pas tous les moyens à sa disposition, mais on ne peut pas faire de la pénurie le paradigme de l'action normale.

D'autres ont rappelé que dans les années 1950 la situation n'était guère brillante en matière de chant choral, et ce fut le génie de quelqu'un comme César Geoffray d'avoir mis en route le développement considérable dont on connaît l'importance. Cette initiative relève d'une éducation populaire extraordinaire, contemporaine d'autres initiatives de formation tout aussi généreuses en d'autres domaines. Mais l'activité ne se déroulait pas a minima. Elle s'accompagnait d'un investissement considérable en occasions de formation, pour les choristes comme pour les chefs de chœurs. On n'était pas dans un module « la didactique et la pédagogie de l'éducation musicale », en 8 heuresannuelles (réponse affirmative à une question posée).

Voilà pourquoi faire des choses à plusieurs est riche d'innovation, et au fond ce n'est pas une banalité de le rappeler.

Gérard Authelain

Conception et pilotage du séminaire :

Partenaires :

Accueil et logistique

Soutien financier :

Organisation - coordination :

Édition des actes :
Rédaction - transcription : Stéphane Grosclaude
Comité de lecture : Xavier Denaiffe, Jean-Christophe Michel, Ludovic Laurent-Testoris, Florent Strœsser

Ressources en ligne :
Référentiels métiers, dispositifs d'accompagnement et parcours de formation :
https://www.pfi-culture.org/referentiels

Actes du séminaire :

https://www.pfi-culture.org/seminaire-referentiels-pratiques-chorales-a-lecole

Contact CDD Plan chant-choral : **cdd.planchoral@gmail.com**